

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 17 JANVIER 2017

Présents : P. Aloupis - J. Angelergues - J-L. Baldacci - C. Baruch - P. Blayau - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - E. Chauvet - E. Dahan-Soussy - P. Denis - A. Faure-Bismuth - N. Franck - A. Gibeault - V. Kapsambelis - C. Lechartier-Atlas - I. Martin-Kamieniak - F. Moggio - D. Ribas - A. Rosenberg

Excusés (représentés) : B. Ang - E. Castells-Mourier - F. Seulin - H. Suarez-Labat

Excusé : D. Cupa

Invités présents : B. Chervet - F. Coblenche - L. Danon-Boileau - A. Gibeault - V. Kapsambelis - M. Vautherin-Estrade - M. Vincent

Invités excusés : E. Birot - E. Chervet - D. Kaswin-Bonnefond - C. Saint-Paul Laffont - A. Sitbon

Invités pour la présentation de leur rapport : M. Aisenstein – I. Béguier – C. Rayna

Le quorum est atteint, la réunion commence à 21h05.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration des 29 novembre 2016

Le procès-verbal du CA du 29 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité, sans demande de modification.

2/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2017

- Rapport de la bibliothèque S. Freud, M. Vincent. M. Vincent présente le rapport audiovisuel de C. Marcoux, conservateur de la bibliothèque S. Freud (BSF), et son rapport de directeur du comité de la BSF.
- Rapport du site internet, V. Kapsambelis. V. Kapsambelis présente son rapport de responsable du site internet. Une discussion a lieu quant aux documents cliniques présents sur le site (choix des documents et règles éthiques).
- Rapport de la commission des représentants régionaux, C. Saint-Paul Laffont. En l'absence de la présidente de la commission des représentants régionaux (CRR), M.-C. Camus-Delage présente le rapport de la CRR. Suite à cette présentation, il est précisé que l'installation de la rue Daviel peut permettre aisément l'organisation de vidéo-conférences avec les groupes régionaux, en s'affranchissant ainsi des contraintes de déplacement.
- Rapport de la commission scientifique, P. Denis. P. Denis, président de la commission, présente son rapport. Il est rappelé les conditions historiques de la création de la commission scientifique, inscrite dans les statuts de la SPP. P. Denis évoque la possibilité d'un fonctionnement plus souple de la commission, en fonction des besoins, dans le respect de ses définitions statutaire et réglementaire.
- Rapport de la commission socio-professionnelle, I. Béguier. I. Béguier, présidente de la commission, présente le rapport de la CSP. La nécessité d'une bonne coordination de la CSP avec les instances de la SPP est soulignée ; sa vitalité et son pragmatisme sont salués.
- Rapport de la commission des publications, C. Rayna. C. Rayna, président de la commission, présente son rapport. Il évoque ici aussi la possibilité d'un fonctionnement plus souple, en s'adaptant aux besoins, dans le respect des statuts et du règlement intérieur.
- Rapport de la RFP, F. Coblenche. F. Coblenche, directrice de la RFP, présente son rapport. F. Coblenche, directrice de la RFP, présente son rapport. Il est annoncé la création d'un site

internet propre à la RFP, accepté par les PUF qui le gèrent et le financent, dont on escompte qu'il soutiendra les ventes de la Revue.

- Rapport des Monographies et Débats de Psychanalyse, L. Danon-Boileau. L. Danon-Boileau, directeur des Monographies et Débats, présente son rapport. La SPP soutient cette collection et les colloques qui sont organisés pour soutenir la diffusion des monographies. On souligne que le prix de vente élevé de ces volumes, fixé par les PUF, est un facteur défavorable à la vente.
- Rapport du CPLF, B. Chervet et M. Aisenstein. B. Chervet, secrétaire scientifique du CPLF, présente son rapport d'activités pour 2016. Un échange a lieu avec le CA à propos du congrès prévu, en 2020, à Jérusalem, avec ses risques financiers spécifiques. On a constaté une baisse des congressistes en provenance des pays de langues espagnole et portugaise ; pour tenter d'y remédier, il est envisagé de traduire les rapports dans la langue du pays d'accueil, à condition que les frais de traduction soient pris en charge par la société locale.

3/ Emprunts. Situation de nos demandes

Convocation d'une assemblée générale à titre extraordinaire. Vote.

Une erreur de qualification du rang de l'hypothèque concernant le prêt de 300.000 € a entraîné des formalités supplémentaires. À ce jour, toutes les réserves ont été levées. Une signature définitive avec La Banque Postale devrait donc intervenir dans les jours qui viennent, avant l'expiration de la garantie d'un taux d'intérêt de 1.09 par la banque. Il faut signaler également un retard de la Société Générale à nous transmettre son accord pour la subrogation par laquelle La Banque Postale se substitue à elle pour l'emprunt principal, subrogation qui évite de recourir à une nouvelle hypothèque (et à ses frais). Il faut également que l'accord de la Préfecture nous soit transmis, pour permettre une signature définitive du prêt initial renégocié avant la date d'expiration de l'offre du taux d'intérêt de 1,47.

Si la date de garantie du taux de 1,47 était dépassée, il faudrait faire face à une probable augmentation et soumettre à un vote d'une nouvelle assemblée générale un emprunt à un taux plus élevé : l'accord de l'assemblée générale pour un emprunt à un nouveau taux est nécessaire à l'obtention d'une nouvelle autorisation de la Préfecture, en vue de la signature définitive avec La Banque Postale.

Par précaution, le bureau demande donc au conseil d'administration l'autorisation de convoquer une nouvelle assemblée générale, si un taux supérieur devait être appliqué à notre emprunt et requérir à nouveau un vote.

Le CA donne son accord pour une éventuelle convocation d'une assemblée générale, par un vote à l'unanimité.

4/ Informations

Les travaux des façades commenceront en février, les autorisations de la voirie ayant été accordées pour l'installation du chantier.

Les derniers problèmes concernant les travaux sont en voie de règlement et la levée des réserves progresse. La réception du chantier devrait avoir lieu prochainement.

5/ Questions diverses

La demande de Claire Rueff-Escoubès à bénéficier du statut d'invité de la SPP est acceptée par un vote du CA à l'unanimité.

La séance est levée à 23h40.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 31 janvier 2017.

Denys RIBAS
Président

Clarisse BARUCH
Secrétaire Générale